



## **FAILLITE AU SPIP 59**

**En difficultés financières depuis des années, le SPIP 59 est sous tutelle de la DISP depuis avril 2015.**

Après avoir supprimé les bonbonnes d'eau, réduit drastiquement les heures d'entretien des locaux, utilisé les sommes allouées aux Améliorations des Conditions de Travail des agents pour payer des factures, voilà que maintenant notre administration s'en prend à nos conditions de travail.

Il n'est pas rare que , faute de payer les factures, des antennes soient victimes de coupures d'eau , de limitation des envois de courrier...

A ce jour, il n'est encore fait état d'impayés d'électricité !!! mais, à ce rythme, cela ne saurait tarder.

**Les conditions de travail se dégradent mettant en danger les personnels** : ampoules électriques non remplacées dans des escaliers, des portes qui ne ferment plus, des alarmes défectueuses, des véhicules de service non entretenus, un manque d'hygiène dans les locaux du fait de la réduction des heures de ménage, des agents nouvellement arrivés ne sont dotés ni de téléphone ni d'ordinateurs, et la liste est encore longue.

**Les personnels ne perçoivent pas leurs frais de déplacement depuis mars 2015.**

**Et maintenant un devis de 416 euros représentant l'achat des agendas 2016 est rejeté par la DISP.**

Nous sommes loin des sommes dépensées par la DISP pour la réfection d'un hall d'entrée d'un immeuble dont l'administration n'est que locataire, pour les séminaires des chefs d'établissement...

## **TROP C'EST TROP !!**

Les personnels des SPIP en ont assez du mépris exprimé par leur administration.

Les Personnels des SPIP sont autant membres de l'Administration Pénitentiaire que les personnels des établissements.

Les personnels des SPIP ont le droit comme les personnels de la DISP à travailler dans des conditions décentes.

**Les personnels du SPIP 59 exigent d'avoir des conditions de travail dignes d'un service public : des locaux entretenus et le matériel afin des recevoir les usagers de façon décente et de pouvoir accomplir leurs missions notamment avec les partenaires.**

Après la mise sous tutelle à quand la déclaration de faillite du SPIP 59 et la vente aux enchères du matériel restant ?

**Les personnels du SPIP 59 demandent la remise en état de l'ensemble des locaux et des différents matériels du SPIP, des véhicules, le paiement des heures supplémentaires aux surveillants PSE, le paiement des frais de déplacement avancés par les personnels, et bien sûr les agendas 2016 !**

Valenciennes, 13.11.2015